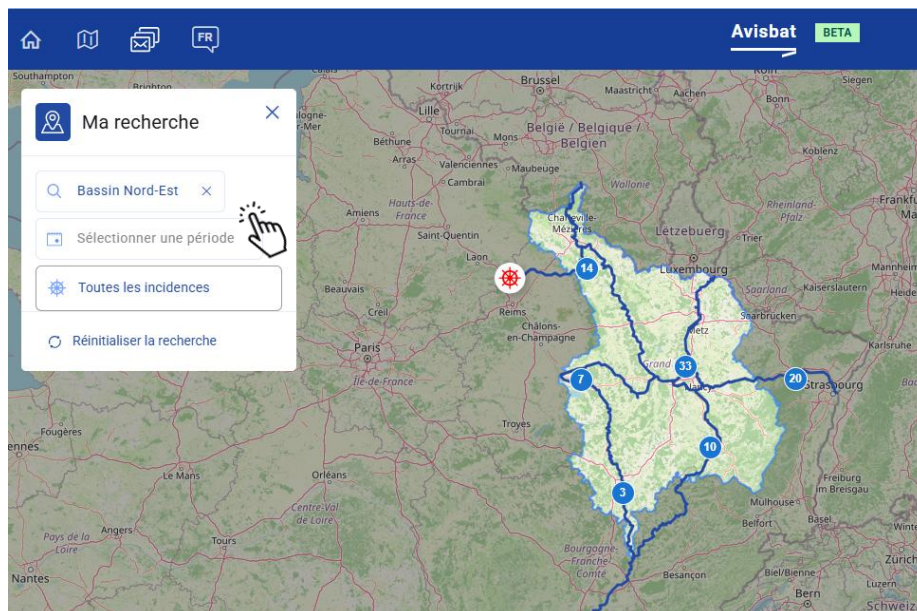


Bulletin d'information hebdomadaire sur l'état de l'exploitation du réseau au 16/10/2026



Pour préparer vos déplacements, consultez régulièrement [Avisbat](#),
et [abonnez-vous](#) aux avis à la batellerie afin de suivre l'évolution des conditions de navigation.

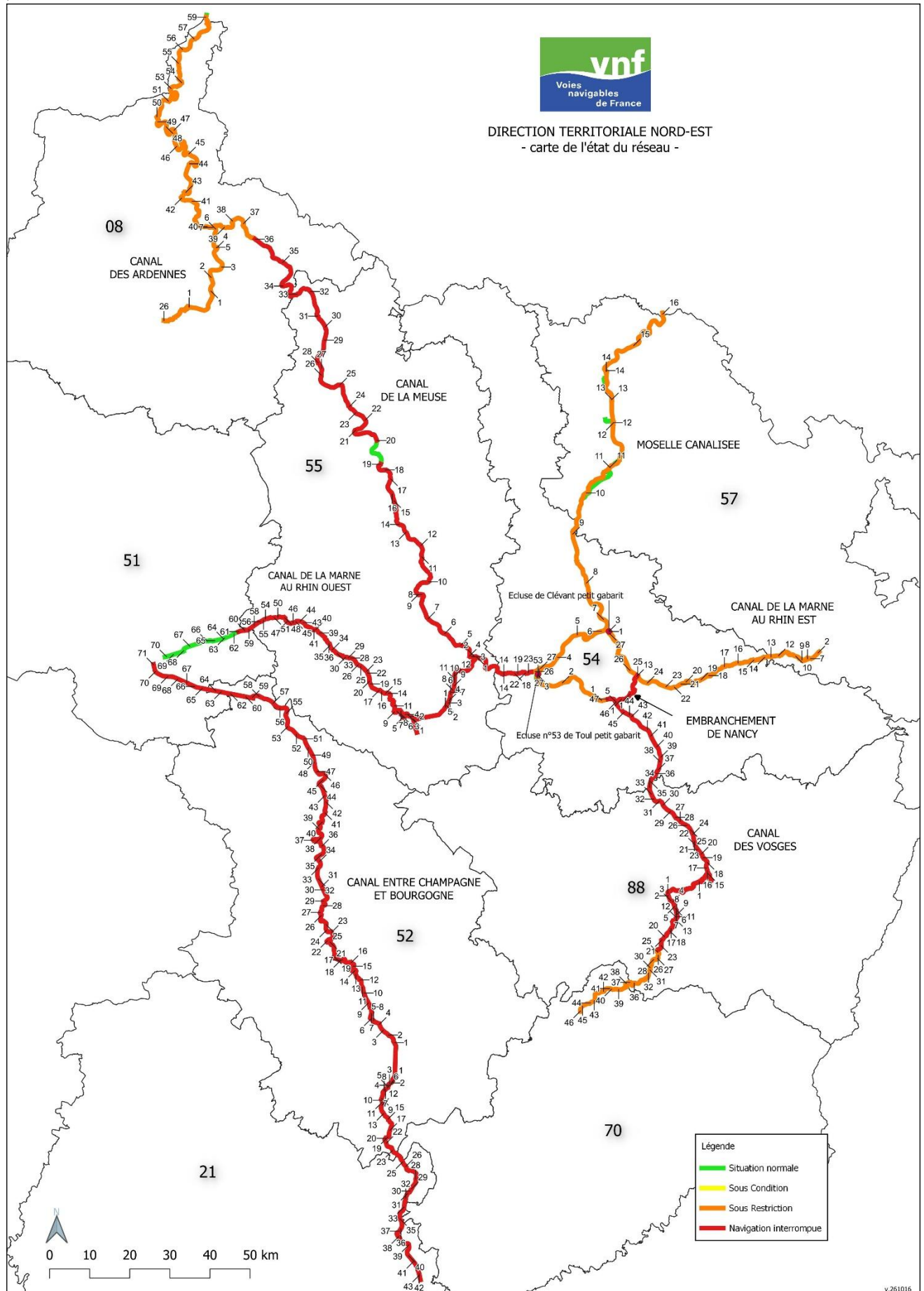
pour consulter la carte de situation en temps réel :



Téléchargez l'[application mobile Navi](#), votre service d'information fluviale à portée de main. Accédez avec Navi à l'ensemble des informations utiles sur les conditions de navigation et l'état du réseau fluvial en France en temps réel.

Activez le mode navigation ou encore calculez votre itinéraire avec cette application

Carte de l'état du réseau au 16 octobre 2026

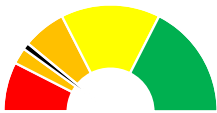


Rappel des avis à la batellerie au 16 octobre 2026 (de restrictions et arrêts en cours et à venir)

VOIE D'EAU	début - PK / n° ouvrage	fin - PK / n° ouvrage	AB (E= date estimative)	INCIDENCE
CANAL DE LA MARNE AU RHIN EST	écluse n°27 de Frouard PK 154.600	écluse n°22 de Dombasle-sur-Meurthe PK 179.182	FR/2026/05957-3 du 27/08 au 19/10/26 à 07h	Limitation de mouillage 2,10 m Regroupement de bateaux Limitation des fausses bassinées (gestion de la ressource en eau)
	écluse n°22 de Dombasle-sur-Meurthe PK 179.182	écluse n°02 de Réchicourt-le-Château PK 222.093	FR/2026/05957-3 du 01/06 au 19/10/26 à 07h	Limitation de mouillage 2,10 m Regroupement de bateaux Limitation des fausses bassinées (gestion de la ressource en eau)
	écluse n°27 de Frouard PK 154.600	écluse n°22 de Dombasle-sur-Meurthe PK 179.182	FR/2026/08493-0 du 19/10 à 07h au 30/11/26 (E)	Limitation de mouillage 2,10 m Regroupement de bateaux Limitation des fausses bassinées (gestion de la ressource en eau)
	écluse n°22 de Dombasle-sur-Meurthe PK 179.182	écluse n°02 de Réchicourt-le-Château PK 222.093	FR/2026/08493-0 du 19/10 à 07h au 30/11/26 (E)	Limitation de mouillage 1,80 m Regroupement de bateaux Limitation des fausses bassinées (gestion de la ressource en eau)
	Pont des Tiercelins PK 63.945	Pont du Xème Corps PK 163.682	FR/2026/08096-0 du 01/10 au 21/03/27	Interdiction de stationner (travaux de maintenance)
	à hauteur du viaduc A31 de Frouard PK156.150	à hauteur du viaduc A31 de Frouard PK156.150	FR/2026/07904-0 du 26/10 au 30/10/26 de nuit	Arrêt de navigation (travaux de tiers)
	à hauteur du viaduc A31 de Frouard PK156.150	à hauteur du viaduc A31 de Frouard PK156.150	FR/2026/07904-0 du 02/11 au 06/11/26 de nuit	Arrêt de navigation (travaux de tiers)
EMBRANCHEMENT DE NANCY	écluse n°13 versant Meurthe de Laneuveville-dvt-Nancy PK 000.170	écluse n°05 versant Moselle de Richardmémil PK 010.100	FR/2026/07847-0 du 19/10 au 31/12/26	Arrêt de navigation (chômage - travaux programmés)
	écluse n°13 versant Meurthe de Laneuveville-dvt-Nancy PK 000.170	écluse n°05 versant Moselle de Richardmémil PK 010.100	FR/2026/006331-3 du 07/07 au 19/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
CANAL DE LA MARNE AU RHIN OUEST	écluse n°35 versant Marne de Longeville PK 050.484	écluse n°12 Versant Moselle de Void PK 102.498	FR/2026/05713-11 du 22/06 au 31/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°35 versant Marne de Longeville PK 50.484	écluse n°42 versant Marne de Fains-les- sources PK 043.300	FR/2026/05713-11 du 22/06 au 31/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°12 versant Moselle de Void PK 102.500	écluse n°25 versant Moselle de Toul PK 129.660	FR/2026/05713-11 du 22/06 au 31/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°55 versant Marne de la Haie Herlin PK 30.020	écluse n°42 versant Marne de Fains-les- sources PK 43.300	FR/2026/05713-11 du 22/06 au 31/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°61 versant Marne de la Chaîne PK 23.007	écluse n°55 versant Marne de la Haie Herlin PK 30.020	FR/2026/05713-11 du 22/06 au 31/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°25 versant Moselle de Toul PK 129.660	écluse n°27bis versant Moselle de Toul PK 131.410	FR/2026/08450-0 du 15/10 à 07h au 30/10/26 à 19h	Regroupement des bateaux Rallongement de la durée d'éclusage Obligation de s'annoncer (gestion de la ressource en eau)
CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE	écluse n°55 versant Marne de Chamouilley PK 39.376	écluse n°27 versant Marne de Brethenay PK 104.613	FR/2026/07401-0 du 21/09/26 au 02/11/2026 à 07h	Arrêt de navigation (Chômage)
	écluse n°14 versant Marne de la Pommeraye PK 129.782	écluse n°15 versant Saône de Dommarien PK 173.719	FR/2026/07401-0 du 21/09/26 au 02/11/2026 à 07h	Arrêt de navigation (Chômage)
	écluse n°71 versant Marne du Désert PK 1.085	écluse n°55 versant Marne de Chamouilley PK 39.376	FR/2026/07961-0 du 21/09/26 à 07h au 19/10/2026 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°27 versant Marne de Brethenay PK 104.613	écluse n°14 versant Marne de la Pommeraye PK 129.782	FR/2026/07961-0 du 21/09/26 à 07h au 19/10/2026 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°15 versant Saône de Dommarien PK 173.719	écluse n°43 versant Saône du Chemin de Fer PK 222.992	FR/2026/07961-0 du 21/09/26 à 07h au 19/10/2026 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
CANAL DE LA MEUSE	écluse n°10 de Saint-Mihiel PK 241.610	écluse n°19 de Verdun PK 204.370	FR 2026/07599-1 du 05/10/26 à 07h au 23/11/26 à 07h	Arrêt de navigation (Chômage)
	écluse n°20 de Bras-sur-Meuse PK 162.342	écluse n°28 de Dun-sur-Meuse PK 162.343	FR 2026/07599-1 du 05/10/26 à 07h au 23/11/26 à 07h	Arrêt de navigation (Chômage)
	écluse n°01 de Troussey PK 272.404	écluse n°10 de Saint-Mihiel PK 241.610	FR/2026/05576-3 du 20/06 au 30/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°28 de Dun-sur-Meuse PK 162.343	écluse n°36 de Remilly-Aillicourt PK 112.493	FR/2026/06736-4 du 31/08/26 09h au 30/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°36 de Remilly-Aillicourt PK 112.760	écluse n°58 des 3 Fontaines PK 7.100	FR/2026/08329-1 du 09/10/06 au 06/11/26 (E)	Obligation d'annonce par VHF (modalités d'exploitation)
	écluse n°59 des 4-Cheminées PK 0.510	écluse n°36 de Remilly-Aillicourt PK 112.760	FR/2026/06620-1 du 07/07 au 31/10/26 à 18h	Regroupement de bateaux de plaisance (Gestion de la ressource en eau)
CANAL DES ARDENNES	écluse n°07 versant Meuse de Meuse PK 0.050	écluse n°1 versant Meuse de Sauvillie PK 020.570	FR/2026/05823-5 du 22/06 au 16/11/26 (E)	Limitation de mouillage à 1,80 m (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°1 versant Meuse de Sauvillie PK 020.570	écluse n°1 versant Aisne du Chesne PK 030.140	FR/2026/05823-5 du 01/10/26 au 09/11/26 (E)	Limitation de mouillage à 1,60 m (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°1 versant Aisne du Chesne PK 030.140	écluse n°26 versant Aisne de Semuy PK 38.480	FR/2026/05823-5 du 22/06/26 au 16/11/26 (E)	Limitation de mouillage à 1,80 m (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°07 versant Meuse de Meuse PK 0.050	écluse n°26 versant Aisne de Semuy PK 38.480	FR/2026/07653-1 du 22/07/26 au 30/10/26 (E)	Regroupement de bateaux (gestion de la ressource en eau)

VOIE D'EAU	début - PK / n° ouvrage	fin - PK / n° ouvrage	AB (E= date estimative)	INCIDENCE
CANAL DES VOSGES	Embranchement d'Epinal PK 0.000	Embranchement d'Epinal PK 3.300	FR/2026/05827-3 du 24/06 au 31/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°22 versant Moselle d'Igney PK 74.776	écluse n°30 versant Moselle des Moulins-de-Charmes PK 61.356	FR/2026/06063-3 du 01/07 au 31/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°14 versant Moselle de Golbey PK 83.355	écluse n°22 versant Moselle d'Igney PK 74.776	FR/2026/06061-3 du 01/07 au 31/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°24 versant Saône de Harsault PK 114.208	écluse n°14 versant Moselle de Golbey PK 83.355	FR/2026/05822-2 du 29/06 au 31/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°30 versant Moselle des Moulins-de-Charmes PK 061.356	écluse n°47 versant Moselle de Messein PK 25.883	FR/2026/07006-2 du 30/07 au 31/10/26 (E)	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)
	écluse n°24 versant Saône de Harsault PK 114.208	écluse n°46 versant Saône de Corre PK 147.300	FR/2026/00805-5 du 01/07 au 31/10/26 (E)	Regroupement de bateaux Limitation des fausses bassinées (gestion de la ressource en eau)
	écluse n°24 versant Saône de Harsault PK 114.208	écluse n°25 versant Saône de la Colosse PK 115.370	FR/2026/08453-0 du 26/10 à 07h au 24/11/26 à 19h	Limitation de mouillage à 1,20 m (travaux de maintenance)
	écluse n°24 versant Saône de Harsault PK 114.208	écluse n°46 versant Saône de Corre PK 147.301	FR/2026/05663-4 du 22/06 au 31/10/26 (E)	Limitation de mouillage à 1,80 m (gestion de la ressource en eau)
MOSELLE CANALISEE	écluse n°1p petit gabarit de Clévant PK 0.800	écluse n°1p petit gabarit de Clévant PK 0.800	FR/2026/00168-1 du 23/03 au 31/12/26	Indisponibilité écluse petit gabarit (dysfonctionnement technique)
	écluse n°53 petit gabarit de Toul PK 1.590	écluse n°53 petit gabarit de Toul PK 1.590	FR/2026/00169-1 du 23/03 au 31/12/26	Indisponibilité écluse petit gabarit (dysfonctionnement technique)
	écluse n°14bis petit gabarit de Thionville PK 269.790	écluse n°14bis petit gabarit de Thionville PK 269.791	FR/2026/08208-0 du 26/10 au 04/11/26	Indisponibilité écluse petit gabarit (travaux de maintenance)
	écluse n°16 d'Apach PK 242.430	écluse n°6 de Pompey-Frouard PK 347.760	FR/2026/07260-1 du 12/08 au 15/11/26 (E)	Regroupement des bateaux Rallongement de la durée d'éclusage Limitation des fausses bassinées (gestion de la ressource en eau)
	Darse de Neuves-Maisons PK 394.000	écluse n°6 de Pompey-Frouard PK 347.760	FR/2026/08469-0 du 15/10/26 à 06h au 30/11/26 (E)	Regroupement des bateaux Rallongement de la durée d'éclusage Limitation des fausses bassinées Obligation de s'annoncer (gestion de la ressource en eau)

État des barrages-réservoirs

Synthèse de l'état des réserves au 16/10/2026					
 Direction territoriale Nord-Est	Moyenne des taux de 20%		Volume disponible dans les ouvrages gérés et exploités par VNF pour tous les usages		
	Voies d'eau	Réserves	Capacité maximale utile (en Mm³)	Volume utile (en Mm³)	Taux de remplissage utile
	Canal entre Champagne et Bourgogne	Charmes	5.86	0.77	13%
		Liez	13.94	5.12	37%
		Mouche	5.24	0.96	18%
		Vingeanne	5.63	0.47	8%
		Total	30.68	7.32	24%
	Canal des Vosges	Bouzey	3.85	1.10	29%
	Canal des Ardennes	Bairon	2.58	0.89	34%
	Canal de la Marne au Rhin Est	Parroy*	1.30	0.00	0%

* Barrage de Parroy, la vidange est interdite en niveau de crise sécheresse par arrêté préfectoral sur le département 54.

Informations complémentaires

► Moselle :

Afin d'optimiser la ressource en eau, les mesures suivantes sont mises en œuvre sur l'ensemble de l'itinéraire ouvert à la navigation :

- limitation des fausses bassinées ;
- rallongement de la durée d'éclusage ;
- regroupement de bateaux.

Sur le secteur allant de la darse de Neuves-Maisons à l'écluse n°6 de Pompey-Frouard :

- Réouverture de la navigation aux bateaux de plaisance.
- au regard de la ressource en eau, une obligation d'annonce est prescrite au Centre Régional d'Annonce (0 800 519 665, numéro vert) avant tout mouvement, pour les bateaux de commerce et de plaisance.

Un incident technique affecte les écluses à petit gabarit n°53 de Toul et n°1p de Clévant empêchant leurs utilisations dans des conditions normales.

Des travaux de maintenance sur l'écluse petit gabarit de Thionville sont prévus du 26 octobre au 04 novembre. Sur ces trois sites, les sas à grand gabarit voisins restent toutefois opérationnels.

La présence de cyanobactéries est à noter sur l'ensemble de l'itinéraire.

► Canal des Ardennes :

Sur tout l'itinéraire, en raison de l'insuffisance de la ressource en eau :

- le regroupement de bateau est en vigueur ;
- le mouillage est limité :
 - à 1,60 m sur le bief de partage (entre écluses n°1 versant Meuse de Sauville et n°1 versant Aisne du Chesne) ;
 - à 1,80 m (hors bief de partage).

► Canal de la Meuse :

Indépendamment des conditions d'exploitation liées à l'étiage, la navigation est interrompue jusqu'au 23 novembre 2026 à 07h00, pour permettre la réalisation des travaux programmés (chômage) :

- entre les écluses n°10 de Saint-Mihiel et n°28 de Dun-sur-Meuse (avec maintien de la navigation dans le bief n°20 de Verdun).

Pour cause d'insuffisance de la ressource en eau, la navigation reste interrompue :

- de l'écluse n°1 de Troussey, à l'écluse n°10 de Saint-Mihiel ;
- de l'écluse n°28 de Dun-sur-Meuse à l'écluse n°36 de Remilly-Aillicourt.

Sur le linéaire ouvert à la navigation et afin de préserver la ressource en eau, le regroupement de bateaux de plaisance est prescrit :

- de l'écluse n°36 de Remilly-Aillicourt à l'écluse n°59 des Quatre-Cheminées.

Par ailleurs et en raison de la présence d'atterrissements, une obligation d'annonce 72 heures avant tout mouvement, au +33 3 24 42 01 57 (PCI), est appliquée jusqu'à l'écluse n°58 des Trois-Fontaines.

Cette annonce permet au service d'anticiper le passage des bateaux et de prévoir, si besoin, un accompagnement pour faciliter leur navigation.

► Canal des Vosges :

En raison de l'insuffisance localisée de la ressource en eau, nous vous informons que sont fermés :

- l'embranchement d'Épinal ;
- le secteur des écluses n°47 versant Moselle de Messein à n°24 versant Saône d'Harsault (secteur SAGRAM inclus).

Afin de préserver la ressource en eau, les mesures suivantes sont en place sur le versant Saône entre les écluses n°24 d'Harsault et n°46 de Corre :

- mouillage limité à 1,80 m ;
- limitation des fausses bassinées ;
- regroupement des bateaux.

À partir du 26 octobre et jusqu'au 24 novembre 2026, la limitation de mouillage à 1,20 m est prescrite entre les écluses n°24 versant Saône de Harsault et 25 versant Saône de la Colosse.

► Canal de la Marne au Rhin Est :

Afin d'optimiser la gestion de la ressource en eau, les mesures suivantes sont mises en œuvre entre les écluses versant Meurthe n°2 de Réchicourt-le-Château et n°27 de Frouard :

- mouillage limité à 2,10 m ;
- limitation des fausses bassinées ;
- regroupement des bateaux.

Un abaissement de mouillage à 1,80 m sera effectif à partir de lundi 19 octobre à 07h entre les écluses versant Meurthe n°2 de Réchicourt-le-Château et n°22 de Dombasle au regard de la tension sur la ressource en eau sur le bief de partage géré par la Direction Territoriale de Strasbourg.

Dans le cadre du projet de réaménagement et de développement du port de plaisance de Nancy, porté par VNF en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy, gestionnaire actuel du site, la darse Saint-Georges est fermée à la navigation et au stationnement des bateaux depuis le 1^{er} octobre 2026.

Il est à noter qu'aucune escale ni aucun stationnement ne seront possibles pendant toute la durée des travaux et que ce chantier comprendra notamment le remplacement des pontons ainsi que des interventions sur les réseaux d'eau et d'électricité, afin d'améliorer les infrastructures et l'accueil des plaisanciers.

L'aire d'accueil de camping-cars reste accessible pendant cette période.

La réouverture du port à la plaisance est prévue au printemps 2027.

► Embranchement de Nancy :

Dans le cadre du chômage (travaux de modernisation prévisionnellement jusqu'à mi-mars 2027), la navigation est fermée à compter du 19 octobre 2026 à 07h :

- entre les écluses n°13 versant Meurthe de Laneuveville-devant-Nancy et n°5 versant Moselle de Richardménil.

En raison de l'insuffisance de la ressource en eau, la navigation est actuellement arrêtée sur la totalité de l'itinéraire.

La présence de cyanobactéries est à noter sur l'itinéraire.

► Canal de la Marne au Rhin Ouest :

En raison de l'insuffisance de la ressource en eau, la navigation est fermée entre les écluses n°61 versant Marne de la Chaîne et n°25 versant Moselle de Toul.

Le secteur versant Moselle entre les écluses n°25 de Toul et n°27bis de Toul est rouvert à la navigation depuis le 15 octobre, avec les prescriptions suivantes :

- une obligation d'annonce 24h avant au PCI de Bar-le-Duc (+33 3 29 79 13 03) ;
- un regroupement de bateaux ;
- et un rallongement de la durée d'éclusage.

► Canal entre Champagne et Bourgogne :

Afin de permettre la réalisation des travaux programmés (chômage), la navigation est fermée jusqu'au 2 novembre 2026 à 07h00 :

- entre les écluses versant Marne n°55 de Chamouilley et n°27 de Bréthenay ;
- entre les écluses n°14 versant Marne de la Pommeraye et n°15 versant Saône de Dommarien.

La navigation est également fermée sur les secteurs non concernés par les travaux de chômage, en raison de l'insuffisance de la ressource en eau :

- entre les écluses versant Marne n°71 du Désert et n°55 de Chamouilley ;
- entre les écluses versant Marne n°27 de Bréthenay et n°14 de la Pommeraye ;
- entre les écluses versant Saône n°15 de Dommarien et n°43 du Chemin-de-Fer ;

La présence de cyanobactéries est à noter sur les plans d'eau des barrages de la Vingeanne et de La Mouche.

L'unité Exploitation-Réglementation-Défense

du Service Exploitation-Maintenance-Environnement-Hydraulique
de la Direction Territoriale Nord-Est
de Voies Navigables de France